Syndicat du soutien en éducation de la Pointe-de-l'Île

L'heure juste

CSQ Centrale des syndicats du Québec

Édition 11, numéro 5 Nos heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 1er février 2019

Les négociations sont **ROMPUES**

Stéphane Soumis

Comme vous le savez sans doute, le 17 janvier 2019, l'équipe de négociation du SSÉPÎ-CSQ s'est retirée de la table de négociation de l'entente locale. Depuis quelques rencontres, nous sentions une fermeture, une incompréhension et surtout un manque d'écoute de la part des représentants de la commission scolaire. Dans le contexte actuel où l'attraction et la rétention du personnel nécessite un minimum d'écoute et de respect, nous croyons fermement que les besoins du personnel de soutien scolaire doivent être considérés à leur juste valeur. Cette fermeture et ce manque de reconnaissance nous semblent injustifiables. Nos demandes sont pourtant simples et amènent des solutions concrètes à des problèmes bien réels rencontrés par le personnel mais aussi par la partie patronale. C'est pourquoi le 18 janvier nous avons écrit au Directeur général de la commission scolaire afin de s'assurer de sa connaissance et de sa compréhension de nos demandes. Au moment d'écrire ces lignes, notre demande est restée lettre morte. Loin de nous l'idée d'en rester là. Le 4 février, nous élaborerons notre plan d'action avec les agents de liaison pour vous le présenter en assemblée générale le 18 février. Espérons que d'ici là, la commission scolaire aura compris qu'un vrai dialogue est nécessaire entre le personnel et les représentants de la CSPÎ.

CONVOCATION D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGULIÈRE

DATE: lundi le 18 février 2019

LIEU: école secondaire Henri-Bourassa, 6051 Boulevard Maurice-Duplessis, Montréal-Nord, QC H1G 1Y6

ACCUEIL: De 18 h 45 à 19 h 00

Semaine de relâche

Pour le personnel du secteur administratif et du secteur service direct à l'élève **SAUF** le personnel du service de garde, vous êtes tenu de vous présenter au travail. Vos supérieurs ne peuvent pas vous obliger à prendre congé durant cette semaine. Ils ont l'obligation de vous permettre de vous présenter dans votre milieu si c'est votre choix. Si vous voulez vous absenter, plusieurs choix s'offrent à vous : reprise du temps compensatoire, anticiper des vacances, utiliser 2 journées de maladie pour raison personnelle ou vous absenter sans salaire. Vous devez aviser votre direction de vos choix et avoir leur autorisation.

Formation sur le régime québécois d'assurance parentale

Vous attendez un enfant ou vous prévoyez en avoir un bientôt? Vous avez besoin de bien comprendre les différents choix de congés qui s'offrent à vous? Venez rencontrer une conseillère de la CSQ le 2 avril 2019 à 9 h 30 dans nos bureaux syndicaux. Cette formation est offerte par inscription et nous pouvons vous libérer si vous êtes encore au travail. Communiquez avec nous!

Concours Caisse Desjardins de l'éducation

Ce concours est ouvert au personnel à statut précaire travaillant pour un employeur dans le domaine de l'éducation, soit à temps partiel OU temporaire OU à contrat OU ne possédant pas une pleine tâche (soit inférieur à 35h semaine) et qui soit membre ou non membre de la Caisse Desjardins de l'Éducation.

Un chalet? Des vacances à la mer? Une escapade en amoureux? Avec une prime de vacances de 1000 $, votre rêve pourrait devenir réalité. Vous n'avez qu'à remplir ce formulaire avant le 22 février :

https://www.caisseeducation.ca/conge-sans-souci

Rendez-vous le 27 février sur leur page Facebook où les 4 gagnants seront révélés en direct. Bonne chance!

Dates à retenir! (Lieux et heures à confirmer)

- **13 juin 2019**: soirée d'informations au centre administratif, salle La Rotonde.
- **25 juin 2019 :** séance d'affectation 1ere et 2e étape, service direct à l'élève
- **14 août 2019** : 3e étape, qui est ouverte à tous, service direct à l'élève

** Si vous prévoyez partir en voyage pendant l'été, n'oubliez pas les dates pour les séances d'affectation! Vous devez être de retour à la date prévue par la CSPI. Depuis quelques années, la CSPI a utilisé son droit de procéder à plusieurs congédiements car les gens ne se sont pas présentés à la date prévue. Soyez vigilant!

Pour nous joindre : 750, 16e avenue local 8, Pointe-aux-Trembles, QC H1B 3M7
Téléphone : 514-642-5899 Télécopieur : 514-642-6035
site : www.ssepi.lacsq.org Courriel : d88.ssepi@lacsq.org
Programme d'aide aux employées et employés (PAE) Homewood Santé 514-875-0720

8 mars 2019

Vous recevrez sous peu l'affiche pour la Journée internationale *des droits* des femmes. Le Collectif 8 mars représente plus de 700 000 femmes au Québec provenant des groupes autonomes de femmes et des organisations syndicales. Ce Collectif souhaite d'ailleurs nommer cette journée Journée internationale *des droits* des femmes.

Thématique 2019 : *Le respect, ça se manifeste!*

L'affiche rappelle les luttes propres aux femmes et les impacts de l'austérité, de la persistance des violences sexistes et sexuelles, des discriminations et des inégalités qu'elles continuent de subir au travail… Pour le Collectif 8 mars, il est plus que temps d'agir, individuellement et collectivement, en faveur de l'égalité et des droits des femmes, car le respect, c'est une valeur qui se manifeste!

De plus, tout comme les années passées, vous pouvez utiliser une boîte dans vos milieux pour ramasser des produits essentiels (échantillons ou plus gros emballages **neufs**) dans le but de venir en aide aux organismes sur le territoire de la CSPI qui œuvrent auprès des femmes en difficulté. Si vous vous demandez quoi donner, pensez à ce que vous auriez besoin comme produit de base si vous deviez quitter votre foyer en urgence. Le comité de la condition des femmes du SSEPÎ-CSQ ira les porter à un organisme.

Vous êtes représentant du soutien scolaire à votre conseil établissement? Nous voulons vous voir!

Le SSÉPÎ-CSQ tiendra une formation sur les conseils d'établissement le 20 février prochain. Une personne-ressource de la CSQ sera sur place.

Les points suivants seront abordés lors de la formation :

-Un rappel des origines des conseils d'établissement (CÉ) et des changements apportés dans le temps aux pouvoirs et responsabilités du CÉ;
-La répartition des pouvoirs au CÉ (composition du CÉ, règles de quorum, droit de vote);
-Les conditions de la participation (intérêts défendus, rôle de représentation de son groupe);
-Les différents pouvoirs du CÉ (pouvoirs généraux, pouvoirs liés aux services éducatifs, extra scolaires et pouvoirs liés aux ressources matérielles et financières);
-Les mécanismes démocratiques (information, consultation, proposition, pouvoir d'adoption et pouvoir d'approbation).

Cette formation aura lieu le matin, à partir de 9h. Contactez-nous pour vous y inscrire, nous devons connaître vos heures de travail pour faire des libérations syndicales.

Invitation

Tournée sur la consultation liée à l'appel d'offres en assurance collective

De l'information importante à votre portée!

La Centrale entame un processus d'appel d'offres. Dans ce cadre, une opération de consultation est déployée pour vous permettre de vous exprimer à l'égard du contenu du régime.

Vous êtes-vous déjà dit que :

- le contenu du régime ne répondait pas à vos besoins?
- le régime d'assurance est trop coûteux?
- la CSQ devrait considérer les offres d'autres assureurs?

Si vous répondez oui à l'une ou plusieurs de ces questions, **cette séance d'information est pour vous**!

Plusieurs rencontres se feront aux alentours de la CSPI:

Mascouche le 5 février 19 h
Salle du SERM (575, Montée Masson,Mascouche)
Laval le 11 février 17 h 30
Centre de Congrès Palace (1717 boulevard le Corbusier, Laval)
Montréal le 11 février 17h30
École Marguerite-de-La Jemmerais (Auditorium)
5555, rue Sherbrooke E., Montréal

Le processus d'appel d'offres, le régime d'assurance collective actuel et la consultation y seront expliqués.

Vous y trouverez des réponses à toutes vos questions, même celles que vous ne pensiez pas avoir.

NB : Un membre de votre exécutif sera sur place à chacune des rencontres. Vos agents(es) de liaison recevront cette formation le 4 février.